



Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets

① Numéro de publication:

**0 085 003  
A1**

⑫

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑳ Numéro de dépôt: 83400138.0

⑥ Int. Cl.<sup>3</sup>: B 65 D 41/04, B 65 D 55/02

㉑ Date de dépôt: 20.01.83

③ Priorité: 22.01.82 FR 8200973

⑦ Demandeur: CHANEL, 135 Avenue Charles de Gaulle,  
F-92523 Neuilly-sur-Seine (FR)

④ Date de publication de la demande: 03.08.83  
Bulletin 83/31

⑧ Inventeur: Lehmann, Myrtil Bernard, 3 boulevard Jules  
Peltier, F-92210 Saint-Cloud (FR)

⑤ Etats contractants désignés: AT BE CH DE GB IT LI LU  
NL SE

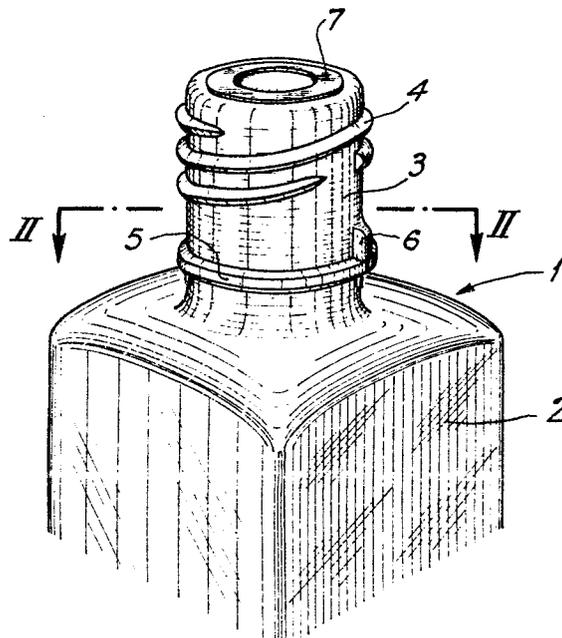
⑨ Mandataire: Lepudry-Gautherat, Thérèse et al,  
CABINET ARMENGAUD JEUNE CASANOVA et  
LEPEUDRY 23 boulevard de Strasbourg, F-75010 Paris  
(FR)

⑤④ Dispositif pour éviter l'auto-dévisage d'un bouchon sur un flacon.

⑤⑦ Dispositif pour éviter l'auto-dévisage d'un bouchon sur un flacon pouvant notamment renfermer un liquide volatil ou comprenant un principe actif volatil.

Ce dispositif comprend, d'une part, un plot (6) situé sur le col (3) d'un flacon (1) à l'extrémité basse du filte (4) dont est muni ce col, ou au-delà, et, d'autre part, un filte à l'intérieur du bouchon d'une longueur telle que son extrémité bute contre le plot (6) lorsque le fond du bouchon est au contact de l'extrémité (7) du col (3) et qu'il puisse passer au-delà du plot (6) lorsque l'on force la rotation du bouchon.

Application notamment aux flacons utilisés en pharmacie et en parfumerie.



Dispositif pour éviter l'auto-dévisage d'un bouchon sur un flacon.

La présente invention concerne un dispositif pour éviter l'auto-dévisage d'un bouchon sur un flacon.

Il est en effet connu que lors du remplissage des flacons avec un produit liquide, il n'est pas rare que  
5 le filet disposé sur le col des flacons soit mouillé par ce produit liquide. Ceci a notamment pour conséquence que lors du transport de ces flacons, en particulier sur de longues distances, il se produit un auto-dévisage des bouchons du fait de la présence de liquide entre le col du flacon et le bouchon.  
10 De ce fait, une partie du produit contenu dans les flacons s'échappe et se répand à l'extérieur. Cet auto-dévisage provoque donc une perte de liquide ainsi qu'une détérioration éventuelle des emballages notamment lorsque ceux-ci sont en un matériau pouvant absorber le liquide : on peut alors noter  
15 la formation de taches donnant à l'emballage un aspect douteux. De toute façon, cette perte de liquide ainsi que cet aspect douteux entraînent le retrait de la vente d'un tel flacon.

Aussi un objet de la présente invention est-il un dispositif pour éviter l'auto-dévisage d'un bouchon  
20 sur un flacon.

Un but de l'invention est un dispositif de ce type permettant de conserver sa valeur marchande à un flacon rempli d'un produit liquide.

Cet objet et ce but, ainsi que d'autres  
25 qui apparaîtront par la suite, sont atteints par le dispositif selon la présente invention, qui comprend, d'une part, un plot situé sur le col du flacon à l'extrémité basse du filet ou au delà, et, d'autre part, un filet à l'intérieur du bouchon correspondant, d'une longueur telle que son extrémité  
30 bute contre ce plot lorsque le fond du bouchon est au contact de l'extrémité du col et qu'il puisse passer au-delà de ce plot lorsque l'on force la rotation du bouchon.

Avantageusement, ce plot est un enflamment d'axe verticale.

35 Selon un mode de réalisation préféré de l'invention, ce plot prend appui sur une contre-bague située vers la base du col du flacon.

La description qui va suivre et qui ne présente aucun caractère limitatif doit être lue en regard des figures annexées, parmi lesquelles :

5 La figure 1 représente en perspective , un flacon comportant un plot selon la présente invention.

La figure 2 est une vue en coupe de l'objet de la figure 1 selon la ligne II-II.

Ainsi qu'on peut le voir sur ces figures, un flacon désigné dans son ensemble par la référence 1, com-  
10 portant le dispositif selon la présente invention, se compose d'un corps 2 et d'un col 3.

Ce col 3 est muni d'un filet 4 sur lequel sera vissé le bouchon (non représenté) du flacon 1. Ce filet 4 peut être continu ou discontinu comme représenté sur la  
15 figure 1.

Vers sa base, ce col 3 comporte une contre-bague 5, selon ce mode de réalisation, sur laquelle prend appui un plot 6. Ce derniera la forme d'un renflement vertical.

20 Le plot 6 peut être également situé à l'extrémité basse du filet 4, ou à tout autre endroit du col 3 au-delà de cette extrémité.

Quant au bouchon correspondant à ce flacon 6, il comporte un filet coopérant avec celui du col 3 et étant d'une longueur telle que son extrémité bute contre le  
25 plot 6 lorsque le fond du bouchon est au contact de l'extrémité 7 du col 3: l'herméticité est donc acquise. En exerçant sur le bouchon une force de rotation, le filet du bouchon passe au-dessus du plot 6; ce faisant, on obtient un blocage du bouchon sur le flacon et une bien moindre propension de  
30 ce bouchon à s'auto-dévisser.

On notera tout particulièrement l'intérêt du dispositif selon la présente invention dans le domaine notamment de la parfumerie et de la pharmacie du fait que les flacons renferment des liquides volatils ou comprenant  
35 des principes actifs volatils.

Il est bien évident que l'on ne sortira pas du cadre de la présente invention en utilisant le présent dispositif pour fermer un pot ou un boîtier ou, de façon générale un récipient de toute forme.

## REVENDICATIONS

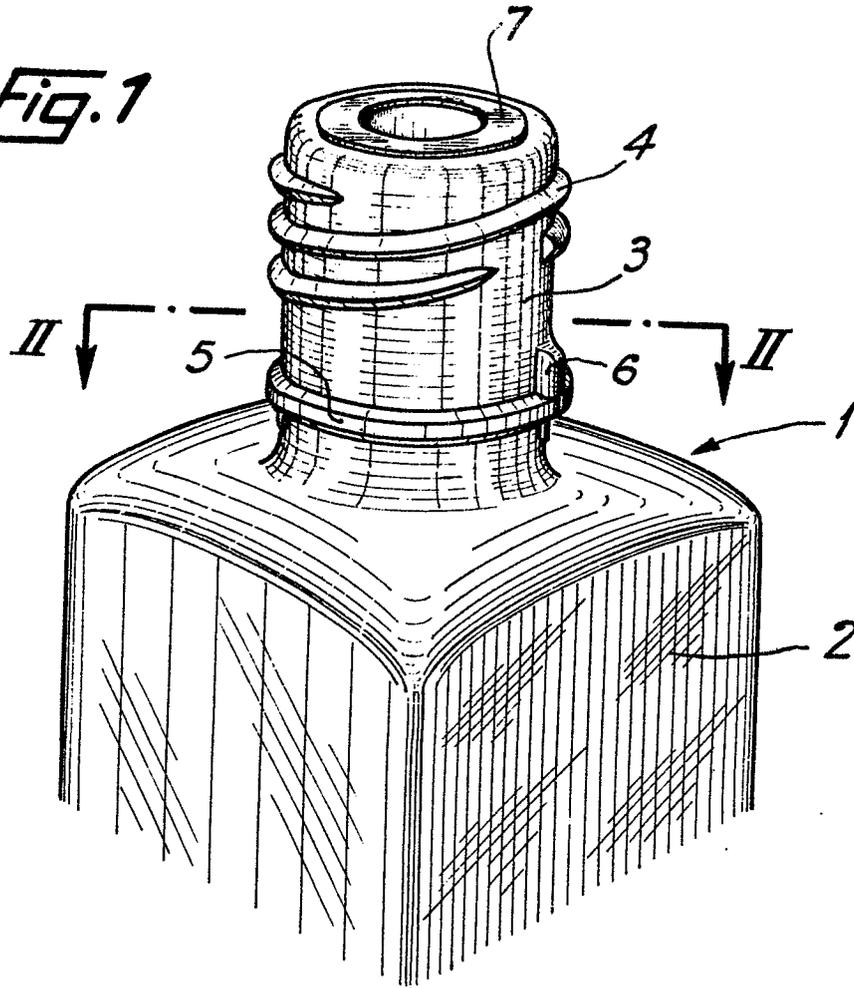
1.- Dispositif pour éviter l'auto-dévisage d'un bouchon sur un flacon comportant un col muni d'un filet, caractérisé par le fait qu'il comprend, d'une part, un plot (6) situé sur ledit col (3) à l'extrémité basse dudit filet (4) ou au-delà, et, d'autre part, un filet à l'intérieur dudit bouchon d'une longueur telle que son extrémité bute contre ledit plot (6) lorsque le fond dudit bouchon est au contact de l'extrémité (7) dudit col (3) et qu'il puisse passer au-delà dudit plot (6) lorsque l'on force la rotation dudit bouchon.

2.- Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que ledit plot (6) est un renflement vertical.

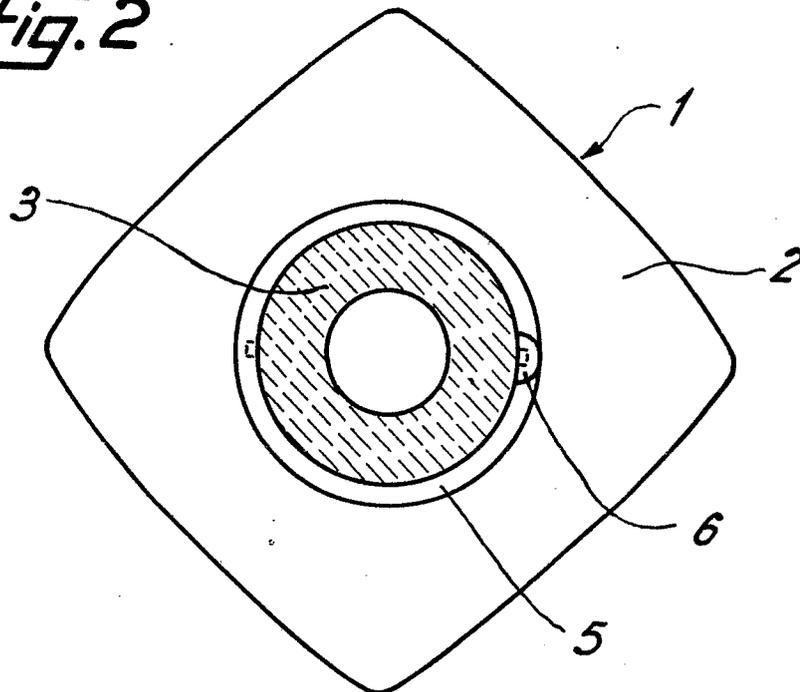
3.- Dispositif selon l'une des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que ledit plot (6) prend appui sur une contre-bague (5) située vers la base du col (3) du flacon (1).

1/1

**Fig. 1**



**Fig. 2**



0085003

Office européen  
des brevets

## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 83 40 0138

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
A	FR-A-2 318 795 (ARTS ET TECHNIQUES NOUVELLES) * En entier *	1,2	B 65 D 41/04 B 65 D 55/02
A	US-A-2 162 880 (B. BROWN) * Page 2, colonne de gauche, ligne 69 - colonne de droite, ligne 43; figures 1,1a,1b *	1	
A	US-A-3 435 978 (J. WITTEWERT) * Colonne 3, lignes 1-60; figures 3,4,5 *	1	
A	US-A-3 295 708 (J. WATHEN) * En entier *	1	
A	US-A-2 827 193 (W. MARTIN) * Colonne 1, ligne 60 - colonne 3, ligne 11; figures 1-3 *	1,2	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)  B 65 D
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 26-04-1983	Examineur MARTENS L.G.R.

## CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES

X : particulièrement pertinent à lui seul  
 Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie  
 A : arrière-plan technologique  
 O : divulgation non-écrite  
 P : document intercalaire

T : théorie ou principe à la base de l'invention  
 E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date  
 D : cité dans la demande  
 L : cité pour d'autres raisons  
 & : membre de la même famille, document correspondant